

PROCES VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL

Coteaux du Lizon

Réunion du 19 décembre 2024 à 18h30.

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances en salle d'Honneur de la Mairie de Coteaux du Lizon, sous la présidence de Monsieur Roland FREZIER, Maire.

PRÉSENTS : Florence ABRY, Gérard AUGER, Daniel BOUILLER, Nelly DURANDOT, Roland FREZIER, Nadine KOLLY, Albin PANISSET, Jean-Marc PANISSET, Hulya SIMSEK, Anne-Sophie VINCENT, Bernard WAILLE.

ABSENTS EXCUSÉS : Florence AIME (Jm. PANISSET, Yves BLANC (pouvoir à D. Bouiller), Nathalie CLABAULT (pouvoir à G. AUGER), Sabine GROS (pouvoir à A. PANISSET), Nicole MEYNIER (pouvoir à (Roland FREZIER), Christophe RENAUD (pouvoir à F. ABRY), Maryse VINCENT (pouvoir à N. DURANDOT).

ABSENT : Pierre DACLIN, Lionel PESSE-GIROD, Colin RIEUTORD, Etienne SENS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Néant

I. INTRODUCTION

Monsieur le Maire constate les personnes présentes et indique que le quorum n'est pas atteint. Conformément à l'article 10 de son règlement intérieur, le conseil municipal sera de nouveau convoqué. Il sera précisé que le conseil pourra délibérer sans la présence de la majorité de ses membres.

Le prochain conseil Municipal est fixé au lundi 23 décembre 2024 à 18h30.

Fin de la séance : 18h45.

Le Maire

Roland FREZIER

